

Arrondissement de PERIGUEUX

Téléphone : 05.53.35.68.00  
Internet : sorges.24@wanadoo.fr

**MAIRIE DE**  
**SORGES-ET-LIGUEUX-EN-PERIGORD**  
1 place de la Mairie  
24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD

**ARRÊTE FIXANT LES HORAIRES D'UTILISATION  
DES APPAREILS DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE**

Le Maire de la commune de Sorges et Ligueux en Périgord,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2212-2,

Vu l'arrêté préfectoral n° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015, portant réglementation des bruits de voisinage,

Vu le décret n° 2006-1099 du Code de la Santé Publique, du 31 août 2006, article R 1334-31,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et/ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

**ARTICLE 2 :** Tout contrevenant au présent arrêté sera constaté et poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de la Dordogne et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Savignac-les-Eglises sont chargés chacun de l'exécution du présent arrêté.

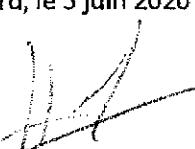
**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage à la porte de la Mairie

**ARTICLE 5 :** Une ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Dordogne
- Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de la Dordogne

Fait à Sorges et Ligueux en Périgord, le 5 juin 2020



  
Jean-Jacques RATIER  
Maire